

REPUBLIQUE DU SENEGAL

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
=====

1ère SESSION ORDINAIRE 1964

- R A P P O R T -

fait

par la Commission du Plan, du Développement et de l'Aménagement
du Territoire élargie aux Présidents et Rapporteurs des Commis-
sions des Affaires Financières, des Affaires Economiques, des
Affaires Sociales et de Synthèse

SUR L'AFFAIRE N° 2/64

modifiant la Loi n° 61/32 du 13 Mai 1961 relative au
premier Plan Quadriennal de Développement pour la
période 1961-1964

présenté par

Raoul MARTINET

Rapporteur ad hoc de la Commission élargie

Assisté de :

- Pierre de LESQUEN et Guy DELMAS pour les infrastructures, les transports,
les communications, le tourisme et l'habitat.
- Idrissa SEYDI et Christian VALANTIN pour les productions rurales et
la pêche
- Babacar SEYE, Serge HAREL, Marc DELHAYE et Issa DIOP pour l'Industrie,
l'Artisanat et le Commerce
- Doudou N'GOM, Maurice PINON et Alassane SOW pour les affaires sociales.
- Pierre CREMIEUX et Amadou SOW pour les affaires financières.

Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Economique et Social a été saisi, pour avis, par Monsieur le Président de la République du projet de loi portant modification du Plan Quadriennal de Développement, approuvé par la Loi n° 61-32 du 13 Mai 1961.

Votre Commission du Plan, élargie aux Présidents et aux Rapporteurs des autres Commissions, s'est trouvée placée de prime abord devant deux sortes de difficultés :

- 1/- Un problème de délai. Il y a seulement une semaine que le document, qui nous est soumis, nous a été distribué. Le délai imparti est manifestement insuffisant pour semblable travail. Il a donc fallu rechercher une procédure d'urgence qui a conduit votre Commission à former, avec le concours de certains Membres des autres Commissions du Conseil, des groupes de travail restreints pour l'étude des différents secteurs. Ces groupes, ne ménageant ni leur temps, ni leur peine, ont siégé presque sans interruption pendant quatre jours. Quoiqu'il en soit, de l'effort de vos Commissaires, leur travail se ressent nécessairement de leur précipitation. Ils s'en excusent près de vous et plus que quiconque le regrettent, en raison de l'importance exceptionnelle du sujet.

.../...

2/ - Le document qui nous était présenté n'avait pas, à lui seul toute la clarté nécessaire pour être étudié avec rigueur. Les évaluations semblent souvent des appréciations qualitatives plutôt que quantitatives. Evidemment, sa forme est liée à celle de la Loi-Plan initiale qu'il a pour but de modifier. Nous aurions cependant souhaité qu'il soit accompagné d'une sorte de synthèse des travaux préparatoires qui aurait pu être présentée sous forme de fiches indiquant par exemple tant pour les projets anciens que pour les projets nouveaux et suivant les cas :

A - OBJECTIF

prévu :
atteint :
différence :
explication :
actualisé :

B - INVESTISSEMENTS

prévus :
atteints :
différence :
explication :
actualisés :

C - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES, MODIFICATIONS APORTEES AUX ORIENTATIONS GENERALES, etc ...

Nous avons en effet, à émettre un avis sur un plan réajusté. Comment le faire valablement sans connaître de manière précise et pour chaque opération projetée les résultats obtenus, les raisons des nouvelles options et les résultats.

.../...

Ce bilan nécessaire, le projet qui nous est soumis pour avis ne nous le donne pas.

Pour essayer de pallier cette difficulté nous avons entendu un certain nombre de représentants des départements ministériels ou des grands services intéressés. Malheureusement, ces auditions mêmes ne nous ont pas toujours permis de recueillir les indispensables renseignements dont nous avons besoin.

Cette constatation ne vise pas à critiquer tel ou tel service, dont nous connaissons les difficultés. Bien au contraire, nous savons gré aux hauts fonctionnaires que nous avons entendus d'avoir bien voulu distraire, à notre profit, quelques heures de leur temps, en général sans préavis sérieux. Mais elle nous conduit à poser, dès maintenant, en principe qu'il ne peut y avoir de planification sans une infrastructure administrative compétente et suffisante, dotée de liaisons constantes entre les services et efficace parce que coordonnée.

°
° °

Ces deux écueils, manque de temps et insuffisance de nos informations, nuancent bien qu'en l'aggravant la constatation unanime des groupes de travail : le document qui nous est présenté manque de rigueur et semble marqué d'un - disons le mot - parti-pris d'optimisme qui ne nous paraît pas assez tenir compte des réalités actuelles.

Je ne retiendrai, pour exemple, que le tableau de la page 148 qui prévoit une augmentation de 14,5 % de la production intérieure brute pour les 12 à 15 mois qui restent à courir d'ici la fin du

.../...

premier Plan, alors qu'elle fut de 1,7 % en 1959, 2,7 % en 1960, 6 % en 1961, 4,9 % en 1962 et 0 en 1963.

Sans pour autant manquer d'ambition, il nous semble nécessaire que le Plan soit établi avec réalisme; un optimisme exagéré risque de retirer à ce document, "Bible de la Nation", et aux objectifs qu'il indique, le sérieux qui lui est indispensable.

Notre deuxième constatation d'ensemble vise la disparité entre les objectifs atteints dans les secteurs productifs et ceux réalisés dans les secteurs improductifs. Les premiers de ces secteurs sont soumis aux lois économiques, qui ne pardonnent pas les erreurs - or les résultats en sont régulièrement inférieurs aux espérances. Par contre, dans les secteurs improductifs où il suffit d'ouvrir des crédits sans se préoccuper de rentabilité, les dépenses ont, partout, sauf pour l'hygiène et la santé, dépassé les prévisions. Quelques chiffres illustrent cette constatation (tableau 51) :

- Equipement administratif, en augmentation de 74 % : soit 4,7 milliards contre 2,7 inscrits initialement
- Edilité et Habitat, en augmentation de 50 % : 15 Milliards pour 10
- Enseignement, en augmentation de 43 % : 8,9 milliards contre 6,2

Par contre 40.920 Millions étaient prévus pour l'Industrie et le Commerce, alors que 32.195 Millions seront atteints mi-1965 et ce chiffre est probablement trop optimiste.

L'Agriculture pose un problème différent. Les résultats ne peuvent se faire sentir qu'à long terme tant par la nature même des activités de ce secteur, que par l'effort lent et patient d'éducation des hommes qu'il réclame. Même si la production d'arachide n'a

.../...

pas atteint les objectifs fixés, il faut persévérer et accroître les moyens. Aussi approuvons-nous pleinement l'augmentation des crédits prévus de 12.191 Millions à 15.394 Millions, car seul un accroissement du pouvoir d'achat des ruraux permettra d'appuyer sur une base élargie le Commerce et l'Industrie.

Nous attirons cependant votre attention sur les difficultés de promouvoir les activités du monde rural par ce simple exemple: sur 49.000 engins de culture mis à la disposition des paysans, 26.000 étaient encore en stock dans les magasins de l'O.C.A. au début de la campagne 63/64. Les raisons en sont multiples : refus du paysan de s'endetter davantage, méconnaissance souvent par mauvaise information de l'utilité du matériel, attitude trop "administrative" qui contraint au lieu d'éduquer ... carence des organismes officiels. Il demeure que 53 % du matériel acheté par l'Etat n'a pas atteint l'utilisateur et qu'il est inutile de continuer à remplir les magasins tant que le matériel existant n'a pas été distribué.

Ceci nous conduit immédiatement à poser le problème de l'information et de l'éducation professionnelle des paysans. Tout doit être mis en oeuvre dans ce but et nous pensons que l'éducation, par l'exemple de préférence, doit précéder tout apport de matériel ou de méthodes nouvelles. Nous sommes persuadés que le paysan est plus souvent qu'on ne le croit, ou qu'on ne le dit, convaincu de l'utilité des nouvelles méthodes et que c'est plus la manière souvent arbitraire de les lui imposer qui lui en fait différer l'application ou la mise en oeuvre. Les crédits, pour cette tâche essentiellement d'organisation et de psychologie, pourraient être dégagés par les économies réalisées en évitant d'acheter du matériel inutile. Nous nous sommes laissés dire, sans avoir pu le contrôler, que dans une région du Sénégal, dépourvue d'animaux de trait, des charrues avaient été imposées aux paysans ... qui faisaient des difficultés pour en assurer le paiement.

.../...

Quelle illustration du vieux conseil populaire selon lequel "il ne faut jamais mettre la charrue ... avant les boeufs" !

Autre constatation : les charges récurrentes sur le budget de l'Etat, des opérations projetées ont-elles été suffisamment étudiées ? Nous avons constaté que ce n'était pas toujours le cas. Un exemple :

- On aura construit, en fin de Plan, pour 11.678 millions de routes. Il serait nécessaire en 1964, pour entretenir le réseau routier existant, que la Direction des Travaux Publics dispose de 1.030 millions. Or, en 1963 le Budget national n'a dégagé que 750 Millions pour ce faire, dont les 2/3 seulement sont effectivement et directement liés à l'entretien. Dans ces conditions, est-il utile de créer de nouvelles chaussées, si après leur construction l'Etat ne peut les entretenir ?

Avant d'aborder dans le détail les différents secteurs, objet des études de nos groupes de travail, il n'est pas inutile d'évoquer brièvement, pour certains d'entre eux, quelques remarques d'ordre général.

- En matière de régionalisation

Une des distorsions évidentes du déroulement du premier Plan est la réalisation rapide, voire exagérée, des objectifs dans les régions déjà en voie de développement au détriment des régions nettement sous développées. Le projet de Plan remanié atténue en partie cette distorsion sans pour autant redresser complètement une situation qui était fort compromise.

.../...

Ainsi dans le domaine industriel, la régionalisation se heurte aux impératifs d'infrastructure et des coûts de production (eau, énergie, transport, etc...). Le Plan le constate. Il n'y a pas lieu d'en être désabusé. Il vaut mieux à tout prendre, tout au moins à court terme, qu'une usine s'installe dans la Région du Cap-Vert plutôt que de s'implanter dans un autre Pays d'Afrique. Il convient cependant de ne pas perdre de vue l'orientation initiale de régionalisation.

- En matière d'enseignement et de formation des jeunes.

Nous sommes persuadés que tous les efforts doivent porter, dans le cadre d'une instruction de plus en plus adaptée aux besoins réels du Pays, vers une éducation et une formation civique les plus complètes possibles.

- En matière d'emploi et de formation professionnelle

Il convient de promouvoir une formation professionnelle plus en rapport avec les besoins réels. La poussée démographique, le fait que les objectifs du premier Plan (20.000 emplois dans l'Industrie et le Bâtiment) sont loin d'être atteints, font du problème de l'emploi un problème crucial pour la Nation. Il serait plus réaliste et certainement plus efficace d'y rechercher une solution en créant des petites entreprises employant de nombreux ouvriers, en promouvant un artisanat de production et un artisanat rural de services plutôt que de créer des usines spectaculaires utilisant très peu de personnel local.

.../...

- En matière de grands projets

Nous attirons l'attention sur la nécessité de faire des études complètes dégageant tous les aspects techniques des problèmes et leur répercussion sur la vie économique d'ensemble avant d'envisager de les entreprendre.

°
° °

Notre parti-pris de réalisme nous a conduit à des remarques, voire des critiques, que d'aucuns pourraient taxer de pessimisme.

L'accusation serait gratuite. Car nous croyons aux possibilités de développement du Sénégal par un Plan rationnel. Nous pensons que le plan remanié tel qu'il vous est proposé est, à cet égard, un pas sérieux dans le mieux-être du Sénégal et de tous les Sénégalais. Mais chacun des groupes de travail a voulu faire oeuvre constructive et rigoureuse, estimant qu'il travaillait non seulement sur le projet actuel, mais aussi dans l'optique de l'élaboration du deuxième Plan.

Ce souci a guidé vos Commissaires dans l'élaboration des études que nous abordons maintenant, secteur par secteur.

°
° °

.../...

C H A P I T R E I

=====

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE TELECOMMUNICATIONS

Il convient de souligner que la ligne de conduite déjà définie en matière d'infrastructure de transports et de télécommunications dans le Plan initial, a été intégralement reprise dans le projet de remaniement.

Dans cette perspective, les investissements consacrés à l'infrastructure passent de 17 Milliards à 18 Milliards 600 Millions.

Cet accroissement résulte essentiellement d'une majoration d'un peu plus d'un milliard pour les chemins de fer et de 400 Millions pour l'infrastructure routière, les Ports et Voies navigables étant majorés de 150 Millions, tandis que les Postes et Télécommunications sont inchangées et que l'Infrastructure aéronautique est diminuée de 230 Millions.

- Infrastructure routière

On constate une importante augmentation des crédits affectés à la réalisation des chaussées revêtues qui passent de 980 à 4.136 Millions, tandis que les chaussées stabilisées voient leur attribution tomber de 7.485 à 6.144 Millions, et les pistes améliorées de 2.620 à 535 Millions. Le programme initial d'infrastructure routière ne comporte pas de modifications considérables, exception faite de l'importance accrue donnée aux chaussées revêtues.

.../...

Quelles que soient les raisons des distorsions constatées, il serait souhaitable, dans un document portant remaniement du Plan, qu'elles soient justifiées de manière détaillée ne serait ce qu'en raison des charges récurrentes importantes que peuvent entraîner de telles options. Il serait également intéressant de savoir, en semblable cas, à quel niveau d'autorité les options ont été prises.

- Chemin de fer

Deux modifications importantes sont à noter :

- 1°- embranchement S I E S et gares pour 200 Millions qui, de l'avis de la Commission, doivent être approuvés;
- 2°- augmentation de 722 Millions de crédit pour renouvellement et entretien de matériel et de voie. Il semble qu'une majoration aussi importante des crédits initiaux mériterait d'être justifiée.

- Ports et voies navigables

Les travaux prévus ont été réalisés à l'exception des dragages du chenal d'accès et des seuils du Saloum. La Commission estime que ces travaux sont indispensables si l'on veut garder à la région de KAOLACK son accès direct à la mer qui conditionne son développement de zone économique.

.../...

Par ailleurs, on constate que 500 Millions de crédit ont été inscrits pour la reconstruction dans le Port de DAKAR du quai du bassin Est et le prolongement du môle 3. La Commission estime que ces travaux sont nécessaires au bon développement ultérieur du trafic avec le Mali, d'autant qu'elles augmenteront les zones de stockage actuellement insuffisantes dans le Port.

- Infrastructure aéronautique

Dans l'ensemble les prévisions initiales ont été réalisées à quelques modifications près qui n'appellent pas d'observations particulières de la part de la Commission (suppression de l'aérogare de SAINT LOUIS, suppression d'une nouvelle piste à ZIGUINCHOR, etc...). La Commission se demande toutefois ce qu'il est advenu du projet de construction du nouvel aérogare de Dakar-Yoff, qui semble traîner quelque peu en longueur et en souhaite la réalisation à bref délai.

- Postes et Télécommunications

Le projet de plan remanié mentionne "que les objectifs sont maintenus sans changement", sans indiquer l'état d'avancement des réalisations. La Commission après renseignements puisés auprès d'un représentant qualifié de l'Office des Postes et Télécommunications a été amenée à constater deux grands changements au Plan initial.

.../...

L'idée maîtresse du Plan avait été, pour perfectionner les communications téléphoniques dans tout le Sénégal, d'établir un nouveau central automatique à THIES. Or, ce central n'ayant pas été réalisé, les autres travaux de lignes et d'équipement perdent de ce fait beaucoup de leur intérêt. Par contre, le bâtiment de la Direction et des Services communs à DAKAR est en cours de réalisation et permettra de regrouper de nombreux services dispersés et très mal installés. En définitive, contrairement à l'avis figurant au projet un retard important est constaté sur les réalisations prévues au Plan et la Commission estime qu'il conviendrait que la pièce maîtresse du perfectionnement du réseau téléphonique, à savoir le central automatique de THIES, soit réalisée au plus tôt.

En conclusion, la Commission estime que dans ses grandes lignes le Plan initial a été respecté, sauf en ce qui concerne l'Office des Postes et Télécommunications, et que les modifications proposées peuvent être approuvées. Elle attire cependant l'attention sur les points suivants :

- 1°- Justification des augmentations de dépenses proposées en ce qui concerne les chemins de fer.
- 2°- Intérêt à l'exécution rapide des travaux de réfection du Port de DAKAR et des dragages du Saloum devant permettre l'accès des navires.
- 3°- Intérêt de la réalisation de l'aérogare de Yoff.
- 4°- Intérêt également de la réalisation rapide du central automatique de THIES.

°
° °

.../...

CHAPITRE II

LES PRODUCTIONS RURALES ET LA PECHE

Votre Commission approuve pleinement les orientations générales qui ne sont d'ailleurs que celles reprises du premier Plan.

Les modifications essentielles apportées au Plan initial portent sur :

- la Recherche où un effort supplémentaire est envisagé (Aflatoxine)
- Opération Arachide : La nouveauté enregistrée tient essentiellement à la mise en oeuvre du Plan I.R.A.T./I.R.H.O. visant à accroître les rendements de 25 % pour compenser la baisse de revenu à attendre de l'alignement sur les prix mondiaux.

Ce Plan projette :

- a)- L'augmentation du tonnage de semences sélectionnées à 100 % théorique distribuées à 100.000 tonnes (au lieu de 26.000)
- b)- La désinfection des semences qui est conditionnée par l'augmentation des quantités de fongicides (en 1963 : 90.000 kgs)
- c)- ^{La} Généralisation des semis à forte densité
- d)- L'épandage sur les cultures d'arachides d'une faible fumure minérale (100 à 150 kg/ha).

.../...

e)- L'amélioration des techniques culturelles conditionnée par le développement de l'élevage et le dressage des boeufs.

Techniquement des expériences multiples donnent à ce Plan toutes les garanties théoriques de succès possible. Il demeure - et votre Commission se doit de le souligner - que la réussite postule plus particulièrement :

- 1°- un encadrement technique adéquat. Or, on observe que les services de l'Agriculture manquent de cadres supérieurs et que les cadres subalternes émigrent vers d'autres secteurs. Il conviendrait de rechercher les causes de cette situation et d'y porter remède.
- 2°- un crédit agricole plus développé et mieux organisé (équipement du paysan; prévision de moyens financiers pour subventionner certaines opérations du moins au démarrage, engrais par exemple).
- 3°- une animation rurale très efficace.

A noter, en ce qui concerne l'arachide, qu'il serait intéressant de favoriser la culture de l'arachide de bouche. Ce produit constitue un marché en marge de celui de l'arachide d'huilerie et une diversification intéressante quoique limitée dans ses possibilités de commercialisation.

.../...

- Opération mil-sorgho

Le réajustement des prévisions rendu nécessaire par le dépassement des objectifs initiaux, se justifie par le fait qu'en 1962 la production s'est établie à 424.055 tonnes pour une superficie de 864.662 ha (490 kg/ha), alors qu'en 1963 les sondages indiquent 475.000 tonnes pour 973.000 ha, soit une augmentation de 50.000 tonnes et de 108.000 ha.

Il n'est pas déraisonnable de penser que la production 1964 sera peut être supérieure à ces objectifs révisés. Il en sera ainsi si le rythme de croissance observé de 1962 à 1963 se maintient, d'autant que les actions menées au Plan I.R.A.T./I.R.H.O. auront aussi leur répercussion sur le mil et le sorgho.

- Opération Banane

Il semble que le démarrage de l'opération sur une pépinière de 10 ha, soit un peu timide eu égard aux investissements que l'opération nécessite (8.140.000 frs) et au résultat escompté en 66 :
 $750 \times 60.000 = 45.000.000$ frs pour une importation en 1962 de 180.000.000 frs.

- Opération sisal

Sans observation.

.../...

- Opération canne à sucre

Opération intéressante pour le devenir de la région du Fleuve. Pourrait sans doute être utilement étendue à d'autres régions, dont les conditions écologiques sont favorables.

- Opération tomate industrielle

Une économie de 1/2 milliard de francs d'importation justifie pleinement cette action, mais l'éducation du paysan aux techniques de culture de la tomate devrait être menée parallèlement aux investissements matériels; en effet, cette culture exige beaucoup de soins.

- Opération SODAICA

La reconversion de la C.G.O.T. en zone pilote est une opération intéressante qui mérite d'être suivie de près, d'autant plus qu'elle expérimente le mixed-farming qui est une des méthodes les plus modernes d'exploitation agricole.

- Opération coton

Le développement de la culture sous pluie en Casamance et au Sénégal Oriental a permis d'assurer un début de commercialisation à un prix rémunérateur procurant au cultivateur un revenu égal sinon supérieur à celui de l'arachide. Cette culture est donc particulièrement intéressante pour le Pays, d'autant qu'elle permet une diversification dans le domaine agricole et un approvisionnement des filatures locales.

.../...

- Opération culture maraîchère

Les cultures maraîchères constituent une des opérations sur lesquelles un accent particulier doit être mis. En effet, elles fournissent aux cultivateurs un produit brut à l'hectare qui dépasse de loin celui des autres cultures existant au Sénégal.

Si les retards constatés dans les prévisions du Plan doivent être mis sur le compte des facteurs techniques et d'une spécialisation du Cap-Vert dans la production de légume plus fins, il importe de souligner les conséquences très graves que l'absence d'un programme adéquat d'approvisionnement de semences a pu avoir sur la production maraîchère.

D'autre part, les aménagements en vue de ces cultures devraient être régionalisés de manière à permettre leur développement sous forme de ceinture maraîchère autour des grandes villes du Sénégal : DAKAR, (Niayes) THIES, DIOURBEL, SAINT LOUIS, KAOLACK.

- Grands aménagements

Tous les grands aménagements projetés, et spécialement celui des 30.000 ha dans le Delta du Fleuve, sont trop importants, tant par les investissements envisagés que par les objectifs poursuivis pour que le Conseil puisse exprimer sur eux, en si peu de temps et dans le cadre très général de ce document, un avis autorisé.

Il demeure, pour le projet du Fleuve, que nous souhaitons fortement que son étude et sa réalisation s'inscrivent dès maintenant dans le cadre plus vaste de l'aménagement général du Fleuve.

o

o o

.../...

Cette étude des différentes cultures et des différents aménagements du milieu rural permet de formuler quelques remarques :

- 1°- L'encadrement technique et son complémentaire, la formation et l'animation des masses rurales, demeurent le facteur essentiel de toutes les actions visant à accroître la production agricole.
- 2°- L'exécution des programmes annuels demande une rigueur qui ne paraît pas avoir toujours été observée. En effet, un exemple pris dans l'exécution du programme 1963 montre à quel point la comparaison entre les chiffres du Plan et les quantités effectivement mises en place fait apparaître d'importants écarts. Si nous consultons le tableau du matériel individuel et des unités de culture attelée, on relève les chiffres suivants (1963) :

Matériel individuel :

- Semoirs	24.906
- Houes	11.071
- Charrues	1.484
- Souleveuses	588
- Epandeurs	3.140

Or, la situation du programme 1963, selon les chiffres de l'O.C.A., donne :

- Semoirs	22.389
- Houes	16.626
- Charrues	2.921
- Souleveuses	2.669
- Epandeurs	4.585

.../...

Ces différences déjà notables sont aggravées si l'on considère les quantités de matériel effectivement placées au niveau du paysan. En effet, on retrouve au début de la campagne 63/64 en stock dans les magasins de l'O.C.A. et des C.R.A.D. :

- Semoirs	8.131
- Houes	12.104
- Charrues	2.601
- Souleveuses	1.684
- Epandeurs	1.445

3° - Les structures rurales

Les structures rurales au Sénégal se caractérisent par leur multiplicité et leur complexité. Ce qui entraîne des conséquences importantes et pas toujours heureuses pour le développement économique du Sénégal.

- Dilution des responsabilités, ce qui rend difficile la détermination des goulots d'étranglement en cas d'échec et diminue la solidarité des différents agents avec les actions qu'ils doivent mener.

- Dispersion des crédits entre différents organismes, ce qui conduit en fin de chaîne à la distribution de crédits si faibles qu'ils ne permettent pas d'atteindre le quantum d'action recherché.

.../...

- Antagonisme entre différents organismes de l'Etat qui ont des actions si proches qu'elles occasionnent des conflits de compétence.

- Effet psychologique néfaste sur le paysan qui a en face de lui différents interlocuteurs dont les motivations ne sont pas toujours les mêmes.

- Enfin, coût élevé de ces multiples structures, pour un rendement inférieur à ceux que l'on pourrait en attendre.

°
° °

- L'ELEVAGE

Les différentes mesures prises dans le Plan :

- multiplication et diffusion d'animaux sélectionnés;
- protection sanitaire
- équipement de commercialisation (ranch complexe d'abattage et équipement frigorifique, étable laitière, marchés).

doivent permettre l'accroissement que nous pouvons valablement attendre de notre cheptel. Cependant, le développement des pâturages et des cultures fourragères, ainsi que des aliments du bétail, en vue de la stabulation du cheptel, doit être une préoccupation dominante du Plan. D'autre part, l'élevage devrait s'orienter vers la production et le dressage de boeufs et de chevaux pour promouvoir le développement de la culture attelée .

.../...

- LA PECHE MARITIME

1°- Pêche artisanale

S'il est agréable de constater l'accroissement de la production de la pêche artisanale et s'il est exact que cette augmentation est due à la motorisation progressive des embarcations, il demeure que la poursuite de semblable politique doit être subordonnée à l'ouverture de marchés nouveaux, l'essoufflement constaté étant dû, semble-t-il, aux difficultés rencontrées pour placer le poisson.

Il est possible également que l'amélioration des circuits de commercialisation sur le marché sénégalais, outre qu'elle contribuera à l'élargissement de ce marché, entraînera un abaissement des prix à la consommation en réduisant l'écart considérable existant entre le prix à la pêche et le prix sur marché.

2°- Pêche industrielle

La Commission approuve pleinement les objectifs poursuivis en matière de pêche thonière, tout en attirant l'attention sur l'absolue nécessité de régler au préalable les problèmes de commercialisation particulièrement importants dans ce secteur soumis aux dures exigences de la concurrence internationale.

Elle souhaite enfin que le développement de la pêche industrielle se fasse en harmonie avec la pêche artisanale.

°

° °

.../...

- L'ANIMATION RURALE

Votre Commission se réjouit de l'importance attachée dans le Plan rectifié à la relance de l'animation tant rurale qu'urbaine.

Elle estime qu'en ce domaine, il ne sera jamais trop fait ni jamais assez vite fait.

De la qualité du travail exécuté dans ce domaine dépend en fin de compte le succès même du Plan.

°
° °

.../...

C H A P I T R E I I I

L'INDUSTRIE

POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION

Le projet de loi confirme les principes retenus lors du Plan initial, mais fait état de plusieurs grosses difficultés :

- échec de la promotion de développement concerté avec les états de l'Afrique de l'Ouest;
- non réalisation de la décentralisation industrielle;
- moindre intervention des capitaux privés que celle prévue à l'origine;
- rôle indirect de l'Etat stimulant l'Industrie par son action sur l'agriculture ne commencera à être ressenti qu'au cours du deuxième Plan.

Ces difficultés et les commentaires dont elles sont l'objet appellent les observations suivantes :

- La fermeture progressive des marchés extérieurs de l'Afrique de l'Ouest est grave, car on ne discerne pas d'éléments permettant d'envisager un retournement, tout au moins à court terme, de cette tendance; il ne faut pas s'illusionner, sauf faits nouveaux, sur les possibilités Mali et Guinée, les contraintes financières interdisant pratiquement tout développement des échanges. Les difficultés actuelles de la Régie des chemins de fer du Sénégal avec le Mali illustrent malheureusement cette situation.

.../...

Nous suggérons cependant de faire visiter régulièrement les Etats de l'Afrique de l'Ouest par des missions sénégalaises mixtes composées de membres de l'Administration et du secteur privé, afin de garder le contact, rechercher tous débouchés possibles et, plus particulièrement au Mali et en Guinée, dresser une liste précise avec spécifications et prix des articles offerts par ces pays pouvant intéresser le marché sénégalais et offrir ainsi en contrepartie une possibilité d'augmentation des exportations sénégalaises.

- La décentralisation reste un but à rechercher et il est bon que des avantages spéciaux soient accordés pour une implantation hors Cap-Vert, mais la souplesse préconisée par le Plan remanié est particulièrement opportune.
- A propos des différences observées sur les apports de capitaux privés par rapport aux prévisions, il faut souligner que les premières estimations retenues dans le Plan initial ont été faites d'une façon théorique, sans prendre contact avec les milieux professionnels intéressés qui auraient été à même de fournir des éléments d'appréciation plus réalistes; la différence constatée provient donc, en premier lieu, d'une surestimation des prévisions originales.

On doit également remarquer à ce sujet, et ceci nous paraît important si l'on veut éviter une déception ultérieure inutile, que les possibilités d'industrialisation qui peuvent paraître importantes, lorsque l'on considère le rapport existant entre la valeur des importations destinées à la consommation et celle de la production industrielle sénégalaise destinée à la consommation, sont en fait dans l'état actuel des choses, assez mesurées, et ce tant pour la consommation locale que pour l'exportation.

.../...

Une large gamme d'articles de base de la consommation est en effet déjà produite par l'industrie sénégalaise et les perspectives d'élargissement de cette gamme sont, dans la majeure partie des cas, limitées par des seuils de production dépassant le marché sénégalais actuel.

De même en ce qui concerne l'exportation, les perspectives des nouveaux investissements sont limitées par la fermeture déjà citée des marchés de l'Afrique de l'Ouest, et également par l'absence d'énergie à bon marché, et d'une diversité de matières premières pouvant faire l'objet d'une élaboration industrielle et être vendues à prix concurrentiel sur le marché international; les possibilités actuellement connues sont déjà exploitées ou reprises dans les projets en voie d'exécution ou à l'étude.

Ainsi, il y a certainement place pour une industrialisation nouvelle, mais ce doit être l'objet d'une étude curieuse, patiente et permanente du marché et de la technologie de fabrication des biens consommés et il faut au départ en évaluer avec lucidité l'importance réelle et les délais de réalisation.

Ajoutons que l'extension de l'industrie s'opèrera probablement plus à moyen terme par des réalisations de moyenne importance que par quelques réalisations spectaculaires; il est donc souhaitable qu'intervienne rapidement la révision du code des investissements dans le sens d'un abaissement des seuils d'investissements et de nouveaux emplois créés.

..../...

- Le rôle indirect de l'Etat stimulant l'industrie par le développement de l'Agriculture et du pouvoir d'achat, souligné à plusieurs reprises dans le Plan, est CAPITAL. Dans le cadre actuel des échanges extérieurs et du marché intérieur sénégalais, c'est sur le développement de l'Agriculture que repose l'augmentation du pouvoir d'achat et l'élargissement du marché qui entraînera le développement industriel générateur lui-même d'une nouvelle augmentation du revenu national. Par ailleurs, la diversification des cultures peut être à l'origine de la création de nouvelles industries traitant de nouvelles productions. L'Etat doit donc accorder, dans la hiérarchie des valeurs et priorités, une place de choix à l'Agriculture et affecter les hommes et moyens nécessaires à l'étude et à la mise en place des dispositions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.
- Il est également opportun de souligner l'importance primordiale de l'existence d'un secteur commercial efficace et dynamique pour assurer la valorisation et l'écoulement de la production industrielle.

LES OBJECTIFS

La croissance initiale prévue pour la production industrielle était de 86 %. Le projet de Loi ramène cette croissance à 60 %.

Bien que nous n'ayons pas disposé du temps nécessaire pour procéder à une analyse détaillée, ce taux nous semble encore trop élevé.

Il apparaît à la lecture des tableaux figurant aux pages 149 et 150, que la production industrielle, bâtiments et T.P. exclus,

.../...

atteignait 47,5 milliards en 1962 contre 41,5 milliards en 1959, soit une augmentation de 15 %. Sachant que l'indice de la production industrielle (indices huileries et conserveries non encore connus) est en recul de 2,8 % de 63 sur 62, il est improbable, malgré l'entrée en service de la S A R en 1964, que 1964 et mi-1965 voient une augmentation supérieure à 40 % par rapport aux chiffres de fin 1963. Cette estimation devrait donc faire l'objet d'une nouvelle étude.

Il est à remarquer qu'à l'exception de l'électricité, tous les objectifs révisés, cités dans le nouveau projet de loi (pages 93 à 97) et ayant servi à déterminer le taux de croissance de 60 % sont en baisse par rapport aux prévisions de la loi initiale.

Phosphates de chaux	600 à 700.000 T	au lieu de	1.200.000 T
-d°- d'Alumine	150.000 T	"	200.000 T
Titane et Zircon	70.000 T	"	100.000 T
Sel	70.000 T	"	100.000 T
Ciment	200.000 T	"	250.000 T
Engrais	35.000 T	"	80.000 T
Savon	11.000 T	"	16.000 T
Thon	25.000 T	"	40.000 T
Filés	3.000 T	"	4.160 T
Tissés	1.200 T	"	3.430 T
Raffinerie	600.000 T	"	2.100.000 T

Ces réajustements incitent à penser que les premières estimations ont été faites d'une façon assez systématiquement optimiste, et confirment l'intérêt du réexamen du nouveau pourcentage de 60 %.

Les objectifs fixés initialement en matière d'emploi : 8010 postes nouveaux, n'ont pas été actualisés; ce chiffre devrait être étudié à nouveau, et probablement modifié en baisse.

.../...

LES INVESTISSEMENTS

Le tableau des investissements réalisables jusque mi-65 doit être modifié par :

- adjonction de la Centrale du Cap des biches et réseau M'BOUR-JOAL, en première approximation 520 Millions
- report sur le deuxième Plan de la réalisation du projet de l'usine amiante ciment et de l'extension de la cimenterie 1 Milliard
- et d'une partie usine engrais 2 Milliards

Le chiffre de 12 Milliards 7 est donc ramené à 10 Milliards 3.

A noter qu'un certain nombre de postes tels que : 50 Millions matériaux de construction, 60 Millions industries chimiques, 140 Millions huileries, 140 Millions sacheries, correspondent à des opérations diverses regroupées dans un même chiffre, dont certaines sont sûres, d'autres probables, et pour lesquelles un chiffre moyen global a été retenu. Il s'agit plus d'un ordre de grandeur que d'une estimation précise.

Le chiffre de 800 Millions retenu pour l'équipement des petites entreprises artisanales est difficile à apprécier; c'est probablement un maximum.

Par contre, le chiffre de 2,5 Milliards de renouvellement annuel de l'équipement, soit 10 Milliards sur 4 ans, semble nettement surestimé et mériterait examen.

.../...

Au total, le chiffre de 21,5 Milliards retenu contre 27 Milliards dans le premier Plan, apparaît encore comme devant être supérieur à la réalité.

LES OPERATIONS

L'examen superficiel que nous avons effectué pendant le bref temps qui nous était imparti, ne nous permet pas de formuler d'observations valables sur les différents dossiers évoqués.

LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE

Il apparaît particulièrement important que les moyens de la Direction de l'Industrie puissent être renforcés dans le sens prévu.

.../...

C H A P I T R E I V

COMMERCE, ARTISANAT. et TOURISME

COMMERCE

Le projet de loi inscrit un investissement de 680 Millions du secteur public non prévu dans le premier Plan initial (O.C.A., Air Afrique, B.S.D.)

Par contre, il ramène l'investissement privé de 7 à 5 Milliards, la première évaluation de 7 Milliards avait été effectuée de façon particulièrement approximative, la deuxième s'appuie sur les comptes de la Nation publiés en Décembre 1963. A la lecture de ces comptes, et dans la conjoncture actuelle, nous pensons cependant plus réaliste encore de retenir pour cette période quinquennale, un chiffre voisin de 4 Milliards au lieu des 5 Milliards prévus.

Deux chiffres donnés dans le premier Plan :

- augmentation des quantités commercialisées de 50 %
- augmentation d'effectifs de 10 % soit 4 à 5.000 personnes

ne font l'objet d'aucune actualisation dans le projet de Loi.

Sans être en mesure d'avancer des chiffres précis, nous estimons que ces deux évaluations sont surestimées.

.../...

L'augmentation envisagée pour les quantités commercialisées dépasse largement les mouvements enregistrés et prévisibles sur les importations et sur la production.

L'augmentation des effectifs ne traduit pas la situation réelle de l'emploi et ne tient pas compte en particulier des diminutions de personnel intervenues dans le secteur commercial privé.

L'importance des difficultés rencontrées au cours des dernières années dans le domaine du Commerce nous amène à formuler les réflexions suivantes sur les "ORIENTATIONS GENERALES ET OBJECTIFS" du Commerce définies dans le premier Plan.

L'extension des affaires commerciales vers des activités industrielles est une chose excellente, la "conversion" partielle de certaines affaires commerciales en affaires industrielles est également souhaitable, mais on ne peut valablement "attendre" et envisager comme orientation générale du commerce une "évolution vers l'industrie".

Si, en effet, la vie économique comporte une fonction industrielle, elle comporte également une fonction commerciale et le premier rôle du commerce est que cette fonction commerciale soit bien remplie. Une fonction commerciale active, dynamique, efficace, jouant son rôle de moteur économique, est essentielle à la santé économique du Pays.

Il semble que mettant à juste titre l'accent sur le développement industriel, et malgré la reconnaissance explicite par le Plan que "le Commerce doit apporter une contribution majeure à la réalisation des objectifs du Plan", on ait, en définitive et dans la pratique, mésestimé cette importance du commerce et peu tenu compte des conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

.../...

Il est donc opportun de recommander que les problèmes du commerce soient désormais traités dans un dialogue étroit avec le secteur commercial, afin qu'il puisse jouer efficacement son rôle au sein du développement économique du Pays.

ARTISANAT

Le texte n'apporte pas une modification du fond de la Loi originale; il prévoit un investissement supplémentaire de 20 Millions sur fonds publics, soit une augmentation de 5 % sur le budget initial.

Il est souhaitable que le point soit fait de l'utilisation des premières dotations prévues et des résultats obtenus; la réalisation de l'ensemble paraît en retard. L'Office de l'Artisanat est seulement mentionné comme "en cours d'organisation". Les centres de formation et de perfectionnement ont-ils déjà été créés ? Les 400 artisans qui devaient être formés en 1964 le seront-ils ?

Etant donné le retard pris, il importe de vérifier que les dotations prévues restent bien disponibles pour leur objet et que leur utilisation ad-hoc pourra être effectuée avant Juin 1965.

L'ampleur des crédits que le premier Plan a mis à la disposition de l' Artisanat par l'intermédiaire du Crédit Populaire du Sénégal, soit 400 Millions à moyen terme pour l'équipement et 500 Millions à court terme pour l'achat de matières premières, demande également que le point soit fait du fonctionnement de ces crédits et de leur utilisation afin de déterminer si les cotes globales ci-dessus doivent être confirmées ou modifiées.

.../...

Nous pensons que l'artisanat de service doit être complété par un artisanat de production pouvant mettre en oeuvre les richesses potentielles inexploitablees pour l'industrie.

TOURISME

La Commission estime que le tourisme est un facteur stimulant de l'économie qui ne doit pas être négligé, quoiqu'il ne soit l'objet d'aucune précision dans le plan remanié.

A cet effet, la Commission émet le voeu que le tourisme international, source appréciable de devises fortes, soit développé notamment par :

- la mise en place d'une infrastructure hôtelière qui n'existe pas encore au Sénégal;
- la mise en valeur de sites classés;
- le développement des aménagements pouvant créer l'ambiance sénégalaise avec tout son folklore;
- l'entretien et l'aménagement de réserves de chasse;
- le développement de clubs de pêche sportive;
- etc...

.../...

La Commission estime également que le tourisme intérieur ne doit pas être négligé et que le développement social et l'élévation du niveau de vie comportent une organisation des loisirs orientée vers des stations balnéaires, camps de vacances, etc...

o

o o

.../...

C H A P I T R E V

=====

L'ENSEIGNEMENT - LA FORMATION - L'INFORMATION

a)- Recrutement du personnel enseignant

La Commission manifeste son inquiétude devant les projets exposés à la page 109 et consistant à recruter des instituteurs adjoints et des moniteurs parmi les candidats n'ayant pas la formation de base nécessaire (notamment élèves ayant terminé leur scolarité du premier cycle dans des conditions à peu près normales). Il serait souhaitable que soit créé un plus grand nombre de cours normaux et d'écoles normales pour la formation d'un personnel enseignant qualifié.

Il conviendrait donc de repenser cette politique de recrutement du personnel enseignant afin de ne pas rechercher à tout prix le nombre au détriment de la qualité.

Il semble à la Commission que le cycle d'études dans les Ecoles normales devra être conçu de manière à assurer exclusivement le recrutement d'instituteurs.

b)- Enseignement Technique et Formation Professionnelle.

Il semble que le Sénégal dispose de l'équipement nécessaire pour faire face à la plupart de ses besoins en matière de formation professionnelle et technique. Or, en fait nous constatons un écart important entre les besoins et les résultats obtenus, Ce décalage s'est

.../...

encore accentué puisque dans les prévisions initiales les besoins étaient de :

3.500 ouvriers qualifiés
1.500 agents de maîtrise
1.000 cadres et ingénieurs

Les besoins sont restés les mêmes, par contre les prévisions sont tombées de :

650 C.A.P. à 505
500 B.E.I. et B.E.C. à 254
20 Ingénieurs (sans changement)

La Commission ne peut que manifester son inquiétude devant une telle situation et pense qu'il faut rechercher l'amenuisement de l'écart entre besoins et réalisations dans les voies suivantes, en supposant bien entendu que l'utilisation des moyens existants soit réalisée au maximum :

- 1/- planification de la formation en fonction des besoins et mise au service de son exécution de tous les moyens disponibles et notamment d'une orientation bien étudiée des bourses;
- 2/- revalorisation des emplois techniques sur lesquels débouche cette formation.

Les développements consacrés à la formation dans les documents qui nous ont été soumis sont assez sommaires et la Commission souhaite y ajouter les observations ci-après :

.../...

Une expérience de formation en milieu urbain est en cours à DAKAR. Elle utilise la technique de formation "alternée". Les premiers résultats semblent encourageants, mais il conviendrait que cette action soit poursuivie avec persévérance et rigueur.

Dans le même ordre d'idées, les actions de perfectionnement et de formation fonctionnelle (art d'instruire, relations de travail, simplification du travail) dans diverses entreprises privées et dans certains secteurs de la Fonction Publique doivent être encouragées et étendues de plus en plus largement. Les contacts entre les organismes publics responsables de ce problème et les représentants qualifiés du secteur privé devraient être intensifiés afin d'amplifier cette action pour la promotion des travailleurs et l'amélioration de la productivité.

c)- Information

La Commission souhaiterait qu'il lui soit confirmé que l'absence de toute mention concernant l'information signifie bien qu'**aucun** changement n'est intervenu dans le Plan initial. Elle regrette qu'aucun renseignement ne soit fourni sur les réalisations à ce jour.

o

o o

.../...

C H A P I T R E V I

L'HYGIENE ET LA SANTE

Compte tenu de l'état des choses actuel, il semble que dans ce domaine, l'action doive s'inscrire dans le cadre des priorités suivantes :

- 1°- Priorité de la médecine rurale sur la médecine urbaine;
- 2°- Priorité de la médecine préventive sur la médecine curative;
- 3°- Priorité de la médecine collective sur la médecine individuelle;
- 4°- Priorité des méthodes éducatives sur les méthodes de contrainte.

Par ailleurs, il semble qu'il faille écarter, dans toute la mesure du possible, la construction de grands ensembles hospitaliers et sanitaires qui sont généralement très coûteux, pour s'en tenir à la construction, au fur et à mesure que les besoins l'exigeront, de quelques pavillons s'ajoutant à ceux déjà existants.

Enfin, il paraît sage, compte tenu des renseignements que la Commission possède, de freiner, voire d'abandonner, momentanément la politique de constructions nouvelles, celles-ci étant souvent improvisées, pour, au contraire, équiper en personnel, en matériel et en médicaments les formations hospitalières et sanitaires existantes.

Le bon fonctionnement de ces formations conditionne, en effet, la santé physique de la Nation et, partant, le développement du Pays à tous points de vue.-

.../...

C H A P I T R E V I I

L'HABITAT ET L'EDILITE

L'exposé des nouvelles dispositions prévues se borne à donner de nouveaux chiffres de répartition des investissements par années et par régions, sans ajouter aucun commentaire explicatif.

Si on se reporte au titre VII du Plan initial, on remarque qu'il n'est fait qu'une mention très sommaire de la nature des travaux prévus et qu'aucun chiffre n'est avancé sur le nombre des logements à réaliser. Il est de ce fait bien difficile d'apprécier le point actuel de réalisation du Plan, et de définir de nouvelles orientations.

Les chiffres présentés permettent seulement de constater que les crédits totaux en cette matière passent de 10,02 Milliards à 15,14 Milliards, soit une majoration de plus de 50 %. Cette majoration concerne l'habitat urbain pour plus de 4 milliards et l'édilité urbaine pour 1,2 milliard. La Commission estime que l'importance de telles majorations aurait mérité des explications précises.

Par régions, la majoration la plus importante concerne le CAP-VERT dont les crédits passent de 4 à 7,55 Milliards pour l'habitat urbain et de 1 à 1,87 Milliard pour l'édilité urbaine. Pour les autres régions les crédits subissent des majorations appréciables, sauf cependant celle de THIES pour laquelle les crédits pour l'habitat urbain et la distribution d'eau et d'électricité sont diminués.

.../...

En l'absence de toute explication, la Commission s'est efforcée de se faire une opinion en prenant contact avec les trois organismes publics ou semi-publics qui, ainsi que le note le Plan, "assurent 85 % des constructions nouvelles au Sénégal". Ces Organismes sont :

- L'Office des H.L.M.
- La S.I.C.A.P.
- Les Services de l'Habitat et du Crédit du Sénégal.

La brièveté des délais impartis n'a permis que d'obtenir un aperçu très sommaire de la question; il résulte cependant des renseignements recueillis que les chiffres présentés paraissent optimistes. Pour la période 1961-1962, notamment, les trois Organismes précités n'ont dépensé que 3 Milliards sur un total de 5,3 Milliards avancé par le plan remanié. Il aurait été souhaitable qu'une telle différence soit expliquée; comprend-elle, en effet, des réalisations telles que le Stade de l'Amitié réalisé par la SICAP, ou la grande Mosquée de DAKAR, par exemple ?

Aucune directive, ni ligne de conduite ne paraît avoir été donnée aux organismes précités sur la politique à suivre dans leurs réalisations, et chacun de ceux-ci paraît avoir mené son activité selon sa propre optique et sans coordination apparente.

Ainsi, l'Office des H.L.M., après avoir fait un effort considérable dans les régions de l'intérieur, a eu dans de nombreuses localités de la peine à trouver des acquéreurs pour ses logements, pas toujours pleinement adaptés aux goûts et aux habitudes des populations. Cet Office devrait donc concentrer désormais son effort sur les grands centres où la masse des travailleurs à loger est la plus importante.

.../...

Pour la SICAP, le Plan avait prévu que cet Organisme étende son activité en dehors de la presqu'île du Cap-Vert et il n'en a rien été jusqu'à présent.

Pour l'Habitat, enfin, on constate depuis 1963 une chute spectaculaire de réalisations, due semble-t-il à la suppression de la délivrance des autorisations de bâtir à DAKAR en attendant la rénovation de la Médina, et la lenteur d'attribution de parcelles dans les lotissements, attributions que se réserve le Gouverneur de la Région. Il serait souhaitable que des mesures soient prises pour redonner à cet Organisme toute sa vitalité.

Il serait souhaitable également que la grande opération entreprise qu'est la rénovation de la Médina soit évoquée dans le Plan.

Enfin, aucune mention particulière n'est faite de l'habitat rural.

°
° °

.../...

C H A P I T R E VIII

=====

SUR LA REPARTITION DES INVESTISSEMENTS

C'est une analyse par secteur, par région et dans le temps, des investissements impliqués par les autres titres du projet de loi.

Aucune observation ne peut être faite sur les chiffres, ceux-ci découlant du volume des investissements que les autres Commissions ont eu à examiner et les modifications éventuelles ne peuvent être proposées que par ces Commissions.

En outre, les opérations d'investissements dont il s'agit sont déjà engagées depuis le mois de Juin 1963.

La Commission a jugé bon de faire dresser troistableaux permettant des comparaisons entre les modes de financement, les origines des financements et la répartition des investissements, tels que figurant au Plan et au projet de Loi.

.../...

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR
ORIGINE ET DANS LE TEMPS D'APRES LE PLAN D'ORIGINE

(en milliards de francs)

Origine du financement		1961	1962	1963	1964	TOTAL
Ressources internes publiques disponibles	(Budget National	3,33	3,40	3,90	4,90	15,53
	" Régionaux et Commu- naux	0,38	0,40	0,43	0,48	1,67
	Entreprises publiques (auto-financement)	0,40	0,40	0,40	0,40	1,60
	(Entreprises publiques de crédit (sur fonds propres)	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00
	(Dépôts publics et réescomp- té de l'Institut d'Emis- sion					2,2
Réalisables						
Ressources ext. Pub.	(Aide publique extérieure	-				26,9
TOTAL FONDS PUBLICS						48,9
Investissement humain						1,3
Fonds privés (bancaires et non remboursables)						41,9
TOTAL GENERAL :						92,2

dont au maximum 15 Milliards de prêts bancaires
y compris le recours au réescompte de l'Institut d'Emission.

.../...

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR
ORIGINE ET PAR SECTEUR D'APRES LE PLAN D'ORIGINE

(en milliards de francs)

Secteurs	Financements publics		Financements privés		TOTAUX	
	Total Plan	%	%	Total Plan		
Transports et communications	17,180 ^(I)	33,9	1,2	0,051	18,7	17,231
Production rurale	9,536	8,9	6,6	2,755	13,4	12,291
Industrie Commerce						
Artisanat Tourisme	2,520	5,0	8,1	32,400	37,9	34,920
Recherche minière et						
Pétrolifère	1,00	2,0	12,0	5,00	6,5	6,00
Enseignement Formation						
Information	6,195	12,2	0	0,00	6,7	6,195
Hygiène - Santé	2,650	5,3	0	0,00	2,9	2,650
Edilité - Habitat	8,720	17,2	3,1	1,300	10,9	10,020
Equipement administratif	2,760	5,5	0	0,000	3,0	2,760
TOTAL GENERAL :						92,067

(I) Y compris les 0,516 Milliard à investir par les Organismes publics au moyen d'emprunt auprès d'Organismes privés.

.../...

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR
ORIGINE ET PAR SECTEURS D'APRES LE PROJET DE LOI

(en milliards de francs)

SECTEURS	Financement		Investisse- ment humain	Totaux
	Publics	privés		
Transports et Communications	18,504		0,100	18,604
Production rurale	14,904		0,490	15,394
Industrie, Commerce, Artisa- nat, Tourisme	3,020	25,100		28,120
Recherches minières et pétrolifères	0,650	3,425		4,075
Enseignement formation et Information	8,161		0,800	8,961
Hygiène et santé	2,187			2,187
Edilité - Habitat	12,025	3,015	0,100	15,140
Equipement administratif	4,749	-	-	4,749
Total financement	64,173	31,540	1,490	97,230

N.B.- Dont, pour les Financements publics :

25,7 sur les Budgets sénégalais

23,4 d'Aides extérieures non remboursables

8,5 sur prêts publics intérieurs

6,4 sur prêts publics extérieurs.

.../...

C H A P I T R E I X

=====

LA POLITIQUE DES FINANCES PUBLIQUES

Nous abordons ici le moteur fondamental de la planification, et les "ratés" de ce moteur se retrouvent dans la plupart des distorsions constatées.

La part du Financement public dans les investissements du Plan (Budget national, Etablissements publics, Budgets régionaux, collectivités locales, prêts extérieurs et subventions) est largement majoritaire.

Ceci conduit à une constatation de bon sens: il ne saurait être question de dissocier les Finances de l'Etat et les Finances du Plan. Les unes et les autres constituent un tout indissociable.

Du même fait, la méthode et la rigueur avec lesquelles les interventions financières de l'Etat seront organisées, suivies et contrôlées conditionnent au premier chef la réussite du Plan.

Il ne semble pas que ces impératifs soient toujours respectés et le projet de Plan rectifié souligne, avec franchise, les erreurs commises et les distorsions constatées :

- contribution de l'Etat plus importante que prévue par suite de retards dans l'aide extérieure, mais aussi par l'exécution d'opérations non inscrites au Plan.
- excès des investissements improductifs au détriment des investissements productifs.

.../...

Il en résulte un accroissement extrêmement sensible des charges publiques : 4 Milliards 300 Millions, par rapport aux prévisions initiales, compte tenu il est vrai de la période complémentaire de 6 mois (mi-1965).

Paradoxalement la capacité de réalisation est dans le même temps restée inférieure aux moyens prévus au Plan, surtout hélas dans les secteurs productifs.

Enfin, les charges récurrentes commencent à apparaître dans toute leur ampleur.

Il importe donc avant tout de réduire le train de vie de l'Etat, en donnant à ses Administrations dépensières ce que nous appellerons l'esprit "Plan" fait de rigueur et d'austérité.

Le fait que la pression fiscale atteigne en 1963/1964 un taux de 21 % par rapport au produit intérieur brut montre bien qu'en ce domaine toute ponction supplémentaire risquerait d'être dangereuse pour notre économie.

Un point de vue plus optimiste nous est offert en matière de Dette publique. Son niveau relativement modeste laisserait encore de bonnes possibilités de recours au crédit extérieur (le succès même de l'emprunt intérieur limitant les possibilités d'y recourir à nouveau en raison des besoins en disponibilités des secteurs productifs). Nous nous en félicitons, mais en espérant que le Crédit extérieur de l'Etat Sénégalais ne sera pas atteint, au moment même où il va être le plus nécessaire, par des erreurs de méthode ou d'organisation décourageant les prêteurs étrangers (qualité des dossiers produits aux organismes prêteurs).

.../...

Nous pensons enfin que la dette nationale doit également faire apparaître la situation des collectivités locales et des Etablissements publics. Il serait en effet fâcheux que ces établissements et collectivités puissent s'endetter au delà de leur capacité propre ... répercutant ainsi sur le budget de l'Etat le poids de leurs décisions.

En résumé, le problème des Finances Publiques dans le cadre du Plan est un problème d'esprit et de méthode. Le projet de Loi remanié le fait clairement apparaître, sans optimisme exagéré avec une lucidité qu'il nous plait de souligner et que nous espérons retrouver à tous les stades de l'exécution financière du Plan.

°
° °
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Sans qu'il apparaisse à la Commission que la nouvelle prévision de 31,5 Milliards de financement privé ait beaucoup de chance d'être dépassée, il lui semble que devrait être justifiée la limitation à priori à 15 Milliards de la masse globale de crédits à moyen terme.

Pour inciter les investisseurs privés à sortir de leur réserve, il serait d'ailleurs souhaitable de les encourager dans leur entreprise en examinant, aussi libéralement que possible, leurs demandes de crédits à moyen terme et éventuellement à long terme.

.../...

CHAPITRE X

LES PROBLEMES DE L'EMPLOI

Il est dit dans ce chapitre essentiel que les estimations du premier Plan, faute alors de moyens statistiques suffisants, avaient été trop sommaires.

Les éléments nouveaux dont nous disposons actuellement n'entraînent cependant pas de modifications dans les orientations initiales.

A notre avis c'est trop peu dire :

- la croissance démographique plus forte que prévu
- le retard constaté dans la création d'emplois nouveaux
- l'existence de divergences graves entre possibilités et besoins
- l'augmentation considérable de la population urbaine

exigent que tout soit entrepris pour prévenir, sans retard, les conséquences explosives de semblable situation.

Le Plan réajusté renvoie aux Plans ultérieurs la lourde charge d'élaborer et de planifier une véritable politique de l'emploi et formule seulement les hypothèses très générales, en matière d'éducation et de formation, entre lesquelles les Commissions sectorielles du 2ème Plan auront à opter :

- éducation libérale et généralisée
- ou
- planification rigoureuse de la formation.

.../...

Il serait présomptueux de notre part de formuler un avis définitif en l'état actuel des études.

Nous nous bornerons donc à souligner l'extrême gravité du problème et la nécessité de ne point persévérer dans les errements actuels, qui pour des résultats médiocres ont entraîné l'accroissement des inadaptés, l'excès des demandes d'emplois sur l'offre dans le secteur tertiaire, et la non satisfaction des besoins dans les secteurs productifs.

Cela étant nous souhaiterions :

- qu'une étude approfondie soit entreprise sur le problème du chômage et du sous-emploi;
- que soit facilité aux jeunes l'accession au travail par la mise à la retraite des travailleurs atteints par la limite d'âge quitte, s'il le faut, à revaloriser le point de retraite
- que soit
- /favorisé la création de petites entreprises génératrice de nombreux emplois;
- que soit
- /accélééré la formation des cadres moyens par la création d'un Institut Polytechnique.

°
° °

.../...

C H A P I T R E X I

=====

L'EQUILIBRE EXTERIEUR

Ce Chapitre n'appelle aucune observation de la part de la Commission.

°

° °

°

° °

Voilà, Monsieur le Président, mes Chers Collègues, le fruit de nos méditations. Nous avons voulu traiter de tous les secteurs, aucun ne nous apparaissant secondaire.

Sans doute, en aussi peu de temps étions nous trop ambitieux. Aussi bien nous sollicitons vos excuses pour les imperfections tant formelles que de fond de notre travail.

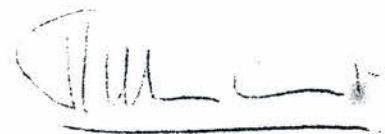
.../...

Tel quel, il reflète cependant le sentiment de vos Commissaires sur le projet de Loi soumis à votre avis. Deux mots le résumant : optimisme, oui ! réalisme, assurément ...!

Ces deux idées sont sous-jacentes dans chacun des avis que secteur par secteur nous présentons maintenant à votre approbation.-

Dakar, le 23 Mars 1964

Le Rapporteur ad hoc,



Raoul MARTINET

VU et CERTIFIE CONFORME

Le PRESIDENT,



L. BOISSIER-PALUN